

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 20 mars 2014 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire suppléant Denis St-Cyr et les conseillers Rémi Robidoux, Florent Ricard et Paul André Ricard formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale et greffière de séance.

Sont absents : le maire André Brunette et les conseillers Marielle Duhème et Howard Welburn.

**Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Après la constatation du quorum, le maire suppléant Denis St-Cyr procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 20 mars 2014 à 19 h 02.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Séance extraordinaire du jeudi 20 mars 2014, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Dossier d'expropriation Susan Jandreau;
- D) Période de questions;

Levée de la séance

**Adoption de l'ordre du jour**

**14-03-20-3473**

**Il est proposé par le conseiller Rémi Robidoux  
Appuyé par le conseiller Paul-André Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 20 mars 2014 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Le sujet suivant est ajouté :

- A-1 Nomination de madame Johanne Hébert à titre de greffière pour la présente séance;

Adopté

## Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance

14-03-20-3474

**Il est proposé par le conseiller Florent Ricard  
Appuyé par le conseiller Paul-André Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le Conseil nomme madame Johanne Hébert à titre de greffière de séance.

Adopté

## Dossier d'expropriation – Susan Jandreau

**Considérant qu'**en janvier 2009, la Ville de Huntingdon a décrété, par résolution, l'expropriation des immeubles appartenant à Susan Jandreau situés au 115- 119 et au 121-125 rue Châteauguay;

**Considérant que** les discussions entamées lors des conférences préparatoires ont permis aux parties de convenir des modalités d'une entente de règlement hors cour pour l'Expropriée autant que pour les locataires et occupants de bonne foi;

**Considérant que** l'acceptation d'un règlement hors cour réglerait l'ensemble des réclamations découlant ou reliées à l'expropriation des Immeubles, incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède, celles formulées dans les avis de réclamation produits au Tribunal Administratif du Québec (le « TAQ »);

**Considérant que** l'Expropriée, madame Susan Jandreau, réclame en supplément des valeurs de convenance lesquelles pourraient éventuellement être allouées par le TAQ;

**Considérant que** les dates du procès sont fixées du 31 mars au 4 avril 2014;

**Considérant** les discussions intervenues entre les membres du Conseil;

14-03-20-3475

**Il est proposé par le conseiller Rémi Robidoux  
Appuyé par le conseiller Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le Conseil municipal mandate Me Christine Duchaine du Cabinet juridique Sodavex inc. afin de négocier le montant de la valeur de convenance des immeubles;

**Que** le montant maximal autorisé par le Conseil soit celui indiqué dans le document transmis par Sodavex en date du 20 mars 2014 intitulé «Offre de règlement transmise par Me Diallo, analyse du dossier et recommandations».

Adopté

Levée de la séance

14-03-03-3476

**Il est proposé par le conseiller Paul-André Ricard  
Appuyé par le conseiller Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 35.

Adopté

---

Denis St-Cyr, Maire suppléant

---

Johanne Hébert, Greffière de séance